

DROITS D'INSCRIPTION ANNUELS

en vigueur à compter du 1er septembre 2022 (délibération du conseil communautaire du 23 juin 2022)

	Réduction appliquée pour les résidents du territoire de Cap Atlantique selon le quotient familial du foyer		Petite ou Moyenne Section	EVEIL Grande Section ou Cours Préparatoire	FORMATION INSTRUMENTALE Cours d'instrument + Formation musicale + Pratique collective	COURS COLLECTIFS UNIQUEMENT Pratiques collectives et/ou Ateliers, Formation musicale
Moins de 25 ans TERRITOIRE	QF > 1200		29 €	84 €	220€	65€
		20%	23€	67€	176€	52€
		30%	20€	59€	154 €	46 €
		40%	17€	50 €	132€	39€
		50%	15€	42€	110€	33€
	QF 0-400	60%	12€	34 €	88€	26 €
25 ans et plus TERRITOIRE	QF > 1200				350 €	74€
	QF 1001-1200	20%			280 €	59€
	QF 801-1000	30%			245€	52€
	QF 601-800	40%			210€	44 €
	QF 401-600	50%			175€	37€
	QF 0-400	60%			140€	30€
Moins de 25 ans HORS TERRITOIRE			63€	176€	372€	80€
25 ans et plus HORS TERRITOIRE					450 €	90€

- Les droits d'inscriptions sont dus pour l'année entière. Le paiement s'effectue sous forme de deux acomptes auprès du Trésor Public.
- Des frais de dossier seront appliqués pour toute annulation d'inscription ou de réinscription avant la reprise des cours. Ils correspondent à 10% du montant annuel des droits d'inscription exigibles hors prise en compte du quotient familial.